

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON :

Madame BERNARD Marianne, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur POZARD Damien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, expert, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame BARERA-MICHEL Claire Marie, technicienne de recherche et de formation de classe supérieure, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Monsieur BASTIEN Stéphane, attaché principal d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Monsieur BERENGUIER Laurent, ingénieur de recherche hors classe, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame CARDIEL Maïté, assistante ingénieure, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur CROUTEIX Thibaut, technicien de recherche et de formation de classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur FAGES Jean-Philippe, ingénieur d'études de classe normale, Université de Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Madame SERTELET Sandra, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame SOLEILLAND Lucie, technicien classe normale, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur ANTONIOU Neofytos, assistant ingénieur, suppléant, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Fait à Lyon, le 21/05/2024

Pour le président de l'ENS de Lyon
et par délégation
le directeur général des services

Lyasid HAMMOUD